

Conseil Municipal du 3 juillet 2020

Question diverse – Dispositifs d'Etat

Monsieur le Maire laisse la parole aux élus

Monsieur CHRISTIN interroge monsieur le Maire au sujet de la signature du dossier politique de la ville avec l'ANRU ainsi que sur le projet Cœur de Ville.

Monsieur le Maire fait un rappel au règlement intérieur voté en conseil municipal pour les questions posées en séance. Néanmoins, il répondra à ces deux sollicitations.

En réponse, il indique que le document concernant le projet « politique de la ville » sera fourni lorsque l'ensemble des partenaires auront signés, ce qui n'est pas encore le cas, les signatures sont en cours.

Concernant le comité de pilotage « Cœur de ville », monsieur le Maire confirme une signature avec les services l'Etat fin septembre.

Monsieur CHRISTIN regrette le peu de concertation sur ce programme depuis 2017.

Monsieur le Maire confirme qu'il y a eu plusieurs réunions et ateliers de concertation auxquels monsieur GUERRY a notamment participé. Les concertations se poursuivent avec entre autres l'association « Ambérieu vitrines »

Monsieur CHRISTIN ajoute qu'il ne souhaite pas s'inscrire dans la démarche imposée par le règlement intérieur qui selon lui favorise une réponse non spontanée et favorise l'expression de la majorité.